



Conditions Générales de Ventres

Par **JulianLypsis**, le **17/01/2013** à **12:33**

Bonjour à tous,

Je suis actuellement responsable Marketing & Communication pour une entreprise de négoce de fournitures industrielles.

Ma question concerne les obligations liées aux **CGV(conditions générales de ventes)**. Il se trouve que je vais imprimer le futur catalogue de l'entreprise très prochainement, et que j'aurais souhaité y intégrer les conditions générales de ventes. Hors, celles-ci vont évoluer en milieu d'année et il sera alors compliqué de faire réimprimer le catalogue.

Question: Est-il juridiquement possible, de mettre dans le catalogue un simple lien renvoyant sur une page internet?(CGV sur notre site internet).

>Cela permet de tenir à jour les CGV sans pour autant les imprimer dans nos catalogues...

Merci par avance.

Julian Proust